

AIDE À LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

ANNÉE 2020



Dossier à retourner **au plus tard le 4 décembre 2020**

au service départemental d'action sociale
Préfecture de la Moselle

B. P. 71014 - 57034 METZ CEDEX 1

(Un seul dossier par inscription et par enfant sera traité)

NOM – PRENOM DE L'AGENT

SERVICE

 PROF

 PORTABLE

ADRESSE PERSONNELLE

MEL PROF.

MEL PERS.

NOM – PRENOM DE L'ENFANT

DATE DE NAISSANCE

Fait à, le
(Signature)

PIÈCES À JOINDRE :

- Photocopie de la dernière fiche de salaire du fonctionnaire
- Lettre-suivie 20 g. portant les coordonnées du bénéficiaire
- Photocopie de l'avis d'imposition intégral sur les revenus 2018
- Facture d'inscription de l'auto-école d'un montant supérieur à l'aide.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ